

On veut installer un escalier en bois pour accéder à des combles. On dispose des deux schémas ci-dessous.

La hauteur est 2,52 m, le reculement est 3,36 m, et l'embranchement est 0,96 m.

1. Quand la somme du giron et du double de la hauteur de marche est comprise entre 60 cm et 65 cm, un escalier est considéré comme pratique et harmonieux.

Cet escalier l'est-il ?

2. On veut poser une rampe en bois le long de l'escalier.

Quelle sera la longueur de la rampe ?

